



L'AGOA, la Loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique



De tels tissus bénéficient d'un accès en franchise de douane sur les marchés des États-Unis. La distance et les frais de transport constituent donc les principaux obstacles subsistants. ©Shutterstock.com

La Loi sur la croissance et les possibilités en Afrique (AGOA), promulguée en 2000, permet à 39 pays africains admissibles d'exporter la plupart de leurs produits en franchise de douane aux États-Unis. Les 39 pays participant à l'accord sont l'Afrique du Sud, l'Angola, le Bénin, le Botswana, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, le Cap-Vert, les

Comores, la Côte d'Ivoire, Djibouti, l'Éthiopie, le Gabon, la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Kenya, le Lesotho, le Libéria, le Malawi, Maurice, la Mauritanie, le Mozambique, la Namibie, le Niger, le Nigeria, l'Ouganda, la République du Congo, le Rwanda, São Tomé et Príncipe, le Sénégal, les Seychelles, la Sierra Leone, le Soudan du Sud, le Swaziland,

la Tanzanie, le Tchad, le Togo et la Zambie.

Le Forum 2015 de l'AGOA a pour thème : « Tracer une voie pour un partenariat de commerce et d'investissement États-Unis-Afrique ». Il se tiendra du 24 au 27 août à Libreville, sous l'égide du Gabon et des États-Unis. Des représentants de la société civile et du secteur privé prendront part à des discussions d'experts, à des

L'AGOA, la Loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique

ateliers « Faire des affaires en Amérique », à des activités de réseautage et à une foire commerciale.

L'AGOA vise à promouvoir le développement économique et à accélérer l'intégration des économies africaines au système commercial mondial. Elle constitue un cadre permettant aux gouvernements, au secteur privé et à la société civile de collaborer afin de renforcer les capacités d'échanges commerciaux et d'étendre les relations commerciales entre les États-Unis et l'Afrique.

Le renforcement des capacités commerciales requiert plusieurs éléments dont une aide technique sur la réglementation du commerce international, la réforme et la modernisation des douanes, la mise au point de normes et de réglementations industrielles, le respect des droits de propriété intellectuelle (PI) et la modernisation des infrastructures.

Les exportations africaines ont plus que quadruplé depuis que l'AGOA est en place. Cette loi a aidé de nombreux pays africains à créer des dizaines de milliers d'emplois et à stimuler leur compétitivité à l'échelle internationale.

Au Lesotho, l'AGOA a fait naître une industrie textile et vestimentaire dynamique qui est le plus grand employeur du secteur privé de ce pays. Cette filière a généré plus de 36 000 emplois, principalement pour des femmes. Le Lesotho est aujourd'hui le plus gros exportateur de vêtements d'Afrique subsaharienne aux États-Unis, avec des exportations s'élevant à plus de 300 millions de dollars en 2013.

Depuis l'adoption de l'AGOA, les exportations de Maurice aux États-Unis ont augmenté de plus de 400 %. Le secteur des textiles et des vêtements affiche une croissance annuelle de 5 % et les principales exportations, hors vêtements, ont connu une hausse globale de 12 % depuis 2001. L'AGOA a contribué à l'expansion de l'industrie vestimentaire du pays à un niveau qu'elle n'aurait sans doute pas pu connaître autrement.

Les femmes figurent parmi les principaux bénéficiaires de l'AGOA. Le Programme pour l'entrepreneuriat féminin en Afrique (AWEP), lancé par le département d'État en 2010, consiste en un réseau d'entreprises dirigées par des femmes qui exportent aux États-Unis grâce à l'AGOA. On en dénombre actuellement 217, réparties dans 48 pays. Ces entreprises se trouvent notamment au Ghana,

au Cameroun, au Kenya, en Éthiopie, au Libéria, en Côte d'Ivoire, en Mauritanie, en Afrique du Sud, au Swaziland, en Tanzanie et en Zambie. Elles opèrent dans les secteurs de l'agroalimentaire, des textiles, de la décoration d'intérieur, de la transformation alimentaire et d'autres encore. Les membres de l'AWEP ont beaucoup fait pour qu'il soit tenu compte des questions liées au genre dans le cadre de l'AGOA.

En outre, l'AGOA soutient l'intégration économique régionale et fournit des incitations aux pays africains pour les amener à optimiser leur climat d'investissement, à réduire la corruption, à respecter les droits de l'homme et l'État de droit, à améliorer leurs infrastructures et à harmoniser leurs normes commerciales de façon à être plus compétitifs sur le marché mondial.

Valoriser le commerce

Pendant l'une de ses tournées en Afrique, le président Obama a présenté « Power Africa » et « Trade Africa », deux initiatives visant à soutenir la croissance économique du continent, à intensifier le commerce et à « libérer le potentiel de l'entrepreneuriat et des marchés pour créer des possibilités ici en Afrique ».

Avec plus des deux tiers de la population d'Afrique subsaharienne sans électricité, le manque d'accès à une source d'énergie disponible et abordable est une entrave considérable à la croissance économique. L'initiative « Power Africa » du président vise à doubler l'accès à l'électricité en Afrique subsaharienne. « Power Africa » mettra à profit un large éventail d'instruments du gouvernement américain pour soutenir l'investissement dans le secteur de l'énergie en Afrique, du partage des bonnes pratiques en matière de politiques publiques et de réglementations, au financement à long terme et à une aide technique, en passant par la préparation d'études de faisabilité et le renforcement des capacités. L'initiative attirera également des investissements du secteur privé, à commencer par 9 milliards de dollars d'engagements initiaux de ce secteur pour soutenir la production de plus de 8 000 mégawatts supplémentaires d'électricité en Afrique subsaharienne.

« Trade Africa » est un partenariat dont le but est d'accroître le commerce interne et régional en Afrique et de renforcer les relations commerciales et économiques entre l'Afrique et les États-Unis, ainsi qu'avec d'autres marchés

L'AGOA, la Loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique



Le président Barack Obama, lors d'une visite sur le continent à la fin du mois de juin et au début du mois de juillet 2013, a réitéré l'attachement des États-Unis à renforcer relations commerciales avec les pays africains. ©AP Images

mondiaux. Dans un premier temps, « Trade Africa » se concentrera sur les États membres de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), en vue de doubler le commerce intrarégional au sein de la CAE et d'augmenter les exportations de la CAE aux États-Unis de 40 %. Il favorisera aussi l'intégration régionale de la CAE et accentuera sa compétitivité commerciale. Les États-Unis formeront également des partenariats public-privé avec des industries et des associations professionnelles d'Afrique de l'Est et des États-Unis afin de stimuler le commerce des biens dans le cadre de l'AGOA. Par ailleurs, les États-Unis espèrent approfondir leur collaboration avec

d'autres communautés économiques régionales en Afrique, y compris en coopération avec d'autres États partenaires.

L'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) appuie actuellement la participation et l'investissement du secteur privé en Afrique par le biais de trois centres commerciaux régionaux établis à Accra (Ghana), à Nairobi (Kenya) et à Gaborone (Botswana). Ces centres fourniront une aide technique aux gouvernements, au secteur privé et aux organisations de la société civile pour leur permettre d'accroître leur compétitivité sur les marchés mondiaux et pour aider les entreprises africaines à exploiter les

possibilités commerciales découlant de l'AGOA. Les centres commerciaux aident également les entreprises et les entrepreneurs africains à élaborer leurs plans d'exploitation, à recueillir des capitaux, à stimuler leur productivité et à améliorer les processus de production pour qu'ils puissent se conformer aux normes d'exportations américaines et mondiales. Pour soutenir l'AGOA et « Trade Africa », l'USAID cherchera à renforcer les centres commerciaux et à rehausser leur capacité d'accompagner le commerce et l'investissement en Afrique.